



IPAMAC Inter-Parcs Massif Central

Communiqué de presse

Millau, le 30 septembre 2008.



TROPHEES DU TOURISME RESPONSABLE 2008 : Les Parcs naturels du Massif-central lauréats !

La cérémonie de la 2^{ème} édition des Trophées du Tourisme Responsable créés par Voyages-sncf.com s'est tenue mardi soir, 30 septembre, au Musée de l'Homme à Paris. Parrainé par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, cet événement a été l'occasion de réunir acteurs professionnels du tourisme, associations, collectivités, journalistes, institutions, partenaires privés et voyageurs.

Parmi plus de 130 candidatures reçues pour cette 2^{ème} édition, le jury présidé par Serge Orru, Directeur Général du WWF France, et parrainé par le journaliste et animateur Sylvain Augier, a récompensé les initiatives privées ou publiques les plus remarquables en matière de tourisme responsable.

POURQUOI CES TROPHEES ?

Voyager responsable, c'est voyager tout en respectant l'homme et l'environnement. Mais c'est avant tout un voyage où l'on vient passer un bon moment tout en adoptant un comportement tout simplement plus citoyen, quels que soient son style de voyage et son budget ! Au-delà de motiver les acteurs professionnels du secteur, les Trophées du Tourisme Responsable, créés par Voyages-sncf.com, permettent au grand public de s'informer sur des initiatives originales et exemplaires.

Voyages-sncf.com s'engage à donner de la visibilité aux projets et aux acteurs, et participer ainsi à leur développement durable. Dans cette perspective, l'entreprise offre à chaque lauréat des trophées des catégories professionnelles 50 000 euros d'espace de communication sur son site.

TROPHEE "DESTINATION FRANCE" : LE LAUREAT EST... L'IPAMAC !

Vivre une "expérience unique" dans les Parcs naturels du Massif-central

Grâce à la diversité des paysages et à la qualité des patrimoines, le tourisme est un vecteur important pour les 10 Parcs naturels du Massif-central. C'est pour cette raison qu'ils ont créé l'association IPAMAC (Inter-Parcs Massif-central), dont les actions concourent à l'élaboration d'un projet territorial de développement durable du Massif-central. La démarche responsable de l'IPAMAC tourne autour d'un engagement commun pour appliquer la "Charte européenne du Tourisme durable dans les espaces protégés". Cette démarche propose aux acteurs un fil conducteur pour définir une stratégie à l'échelle de leur territoire. En parallèle, l'IPAMAC a entrepris une action de mise en avant de séjours, qui s'appuient sur des valeurs fortes : **qualité environnementale, éco-citoyenneté, ouverture et partage**. Ce travail a abouti à la création des **itinéraires des Parcs**, suggestion d'activités et de prestations le long d'un itinéraire dans un Parc, sélectionnés pour leur lien avec une thématique patrimoniale et emblématique du territoire, selon des critères conformes à la Charte européenne du Tourisme Durable.

Ce Trophée récompense l'engagement des Parcs naturels pour un tourisme durable et responsable et offre une nouvelle occasion à la destination Massif-central d'être mise en lumière.

En savoir plus : www.parcs-massif-central.com

Les Parcs naturel membres de l'IPAMAC sont : Le Parc naturel régional des **Volcans d'Auvergne**, **Livradois-Forez**, du **Pilat**, des **Monts d'Ardèche**, des **Grands Causses**, des **Causses du Quercy**, de **Millevaches en Limousin**, du **Morvan**, du **Haut-Languedoc** et le Parc National des **Cévennes**.

Contact : Sandrine Charnay / IPAMAC – 71 Boulevard de l'Ayrolle, BP 126, 12100 Millau – 05 65 61 35 50

Pour plus d'informations sur les lauréats de la 2^{ème} édition, rendez-vous sur le site officiel des Trophées : www.tropheesdutourismeresponsable.com